



AUTRES RISQUES PRINCIPAUX



RISQUE ROUTIER

- Je respecte le poids total en charge (PTAC)
- Je privilégie la pose d'une cloison de séparation
- J'équilibre et j'arrime la charge



En cas d'accident, à 50km/H sur un obstacle fixe, le poids du matériel transporté peut être multiplié par 40
(ex : extincteur 10 kilos X 40 = force d'impact 400 kilos)



TRAVAIL ISOLE

- J'évite de travailler seul
- A défaut, je mets en place des moyens d'alerte



Des équipements appelés PTI existent (PTI = Protection du Travailleur Isolé). Ils permettent de détecter une chute et/ou l'absence de mouvement de son utilisateur et d'alerter



RISQUE ELECTRIQUE

- Je contrôle mon matériel filaire
- Je le branche sur une installation conforme, protégée par un disjoncteur différentiel haute sensibilité de 30 mA
- Habilitation électrique nécessaire si intervention sur le réseau (ex : branchement électrique de volets roulants)



S'équiper d'une rallonge ou coffret avec disjoncteurs différentiels.

Utiliser un détecteur mural de câbles électriques pour repérer l'absence de câbles électriques



EPI

- J'identifie les EPI nécessaires
- J'informe et sensibilise mes salariés régulièrement
- Sur chantier je vérifie leur bonne utilisation ainsi que leur état et leur bonne adéquation



Avoir un casier dédié aux EPI dans la servante.

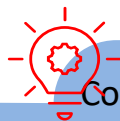
Mettre une affichette plastifiée avec tous les EPI obligatoires sur la servante

AUTRES RISQUES PRINCIPAUX



CHUTE DE HAUTEUR

- J'identifie lors du devis les équipements nécessaires et en informe mes équipes
- Sur chantier je vérifie leur bonne installation



Connaissez-vous ces équipements ?

- échafaudage écurieil
- Garde-corps provisoire en applique
- Plateforme individuelle roulante
- Point d'ancrage mobile (SYAM),



BRUIT

- J'éloigne la source du bruit du poste de travail
- Je privilégie les matériels et les méthodes de travail les moins bruyants
- A défaut je m'équipe de protections individuelles contre le bruit (PICB)



Même si je ne suis pas à l'origine du bruit je suis exposé

Lors du tronçonnage, à 4 m de distance le bruit reste nuisible pour l'audition



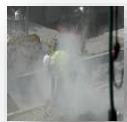
Je n'utilise pas ma main comme un marteau.

Le froid et une mauvaise posture aggravent les effets des vibrations



VIBRATION

- Je privilégie le matériel le moins émetteur de vibration



POUSSIERES

- Je me renseigne sur l'éventuelle présence de plomb et d'amiante
- Je privilégie le matériel le moins émetteur
- Je raccorde mes appareils à une aspiration mobile et je ventile la pièce
- J'utilise les EPI adaptés



Une scie sabre émet moins qu'une disceuse

Un masque avec valve facilitera la respiration (conseillé FFP3)

Attention : tout bâtiment construit avant 1997 peut contenir des matériaux amiantés

AUTRES RISQUES PRINCIPAUX



RISQUE CHIMIQUE

- Je m'informe sur les risques des produits (Fiches de données de sécurité) et porte les EPI recommandés
- Je choisis les produits les moins dangereux



En cas de doute sur un produit je me rapproche de mon service de prévention et santé au travail.



AMBIANCE THERMIQUE

- J'utilise des vêtements appropriés
- Je m'hydrate régulièrement (même en hiver)

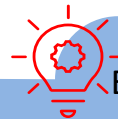


Il existe des vêtements respirants ou rafraichissants pour l'été et des vêtements chauffants avec batteries pour l'hiver



CHUTE DE PLAIN PIED

- J'anticipe et organise le rangement
- Je nettoie le chantier
- Je prévois un bon éclairage



En réalisant le nettoyage et rangement du chantier au fur et à mesure je gagne en temps et efficacité

Il existe des filières facilitant la gestion de vos déchets



CHARGE MENTALE

- J'anticipe l'environnement de chantier pour répondre à l'exigence « 1 jour -1 chantier »
- Je communique un maximum d'informations sur le chantier aux intervenants



Envisager que les poseurs soient également les métreurs

Les barrières anti poussières délimitent le chantier et réduisent les interactions avec le client